

7.2 Consommation et épargne des ménages

En 2019, la **dépense de consommation finale des ménages** accélère en volume (+ 1,5 % après + 0,9 % en 2018) (*figure 1*). La **consommation finale effective des ménages**, qui inclut les dépenses individualisables financées par la collectivité, augmente au même rythme : + 1,5 % en volume après + 0,9 % en 2018. Les dépenses des administrations publiques accélèrent en 2019 (+ 1,7 % en euros constants après + 1,0 %).

Les dépenses liées au logement accélèrent en 2019 (+ 1,6 % en volume après + 1,2 % en 2018) et contribuent ainsi le plus à la croissance en volume de la dépense de consommation finale des ménages en 2019. En leur sein, les loyers (réels et **imputés**), qui représentent 19,2 % des dépenses de consommation finale et 56,8 % des **dépenses pré-engagées**, sont les plus dynamiques (+ 2,3 % après + 1,9 %). Néanmoins, la part de l'ensemble des dépenses pré-engagées dans le **revenu disponible brut** recule légèrement pour la quatrième année consécutive pour atteindre 28,8 %, après 29,1 % en 2018 (*figure 2*). L'hébergement-restauration reste quant à lui très dynamique (+ 4,0 % après + 3,6 % en 2018). Les dépenses en restaurants et services de restauration rapide, notamment, croissent de 4,0 % en volume après + 4,5 % en 2018 et les services de traiteur, habituellement moins bien orientés, accélèrent nettement en 2019. À l'inverse,

la dépense des ménages en tabac recule (- 6,2 % en volume après - 7,6 % en 2018) en réponse à la hausse des prix (+ 10,6 % en 2019 après + 14,2 % en 2018) induite par l'augmentation des taxes sur le tabac, qui vise notamment à porter le prix du paquet de cigarettes à 10 euros à l'horizon 2020. La dépense des ménages en boissons alcoolisées évolue dans le même sens (- 2,0 % en volume), avec un fort repli des dépenses en champagne et mousseux (- 14,2 % en volume après - 2,4 % en 2018). De même, les ménages consomment toujours moins de viandes (- 2,9 % en volume).

L'accélération de la dépense de consommation finale des ménages intervient dans un contexte d'accélération de leur pouvoir d'achat (+ 2,1 % après + 1,3 % en 2018), qui s'explique par un ralentissement des prix de la dépense de consommation finale (+ 0,9 % après + 1,7 % en 2018), tandis que le revenu disponible brut des ménages croît à un rythme proche de l'an passé (+ 3,1 % en valeur après + 3,0 % en 2018). Les gains de pouvoir d'achat des ménages sont plus dynamiques que leur consommation, ainsi leur **taux d'épargne** progresse pour atteindre 15,0 % du revenu disponible brut en 2019 (*figure 3*). Depuis 25 ans, le taux d'épargne des ménages reste cependant relativement stable, après avoir diminué rapidement dans les années 1980. ■

Définitions

La **dépense de consommation finale des ménages** comprend les dépenses réalisées par les ménages pour acquérir des biens et des services destinés à satisfaire les besoins de consommation individuels ou collectifs.

La **consommation finale effective des ménages** inclut tous les biens et les services consommés par les ménages, qu'ils aient fait l'objet d'une dépense directe des ménages ou été financés par la collectivité (par exemple, dépenses remboursées par la Sécurité sociale ou allocation logement).

Les **loyers imputés** recouvrent l'avantage monétaire que procure aux ménages la propriété de leur résidence principale, à savoir les loyers que les propriétaires auraient à payer s'ils étaient locataires du logement qu'ils habitent. Les **dépenses pré-engagées** désignent les dépenses réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme. Voir *annexe Glossaire*.

Le **revenu disponible brut** des ménages correspond au revenu, après impôts et prestations sociales, que les ménages peuvent affecter à la consommation ou à l'épargne.

Le **taux d'épargne** des ménages est le rapport entre l'épargne des ménages et leur revenu disponible brut.

Pour en savoir plus

- « Les services marchands en 2019 et début 2020. Rapport sur les comptes », *Documents de travail* n° E2020/02, Insee, juillet 2020.
- « Les comptes de la Nation en 2019. Le PIB ralentit mais le pouvoir d'achat des ménages accélère », *Insee Première* n° 1802, mai 2020.

Consommation et épargne des ménages 7.2

1. Évolution de la consommation finale des ménages par fonction

en %

	Variation en volume au prix de l'année précédente						Coefficients budgétaires ¹
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2019
Alimentation et boissons non alcoolisées	1,1	0,9	1,1	0,4	-0,5	-0,8	13,2
<i>dont produits alimentaires</i>	1,1	0,7	1,1	0,2	-0,7	-0,8	12,1
Boissons alcoolisées et tabac	-2,1	1,3	0,0	-0,2	-2,4	-3,3	3,8
Articles d'habillement et chaussures	1,1	1,2	-0,5	1,3	-2,5	0,4	3,6
Logement ² , chauffage, éclairage	-1,2	1,1	1,4	0,7	1,2	1,6	26,5
Équipement du logement	0,3	2,0	2,2	2,3	0,2	1,6	4,6
Santé (dépenses à la charge des ménages)	1,7	2,0	2,0	0,6	0,6	1,9	4,0
Transports	-0,5	2,3	4,0	3,7	1,8	2,0	14,3
Communications	4,9	3,9	0,0	2,8	2,5	2,8	2,3
Loisirs et culture	1,5	1,3	1,6	1,9	1,3	2,2	8,0
<i>dont appareils électroniques et informatiques</i>	2,7	0,8	3,8	-3,6	1,5	1,5	1,0
Éducation (dépenses à la charge des ménages)	1,8	2,9	1,0	8,1	-0,2	2,0	0,5
Hôtels, cafés et restaurants	1,6	0,8	2,0	4,2	3,6	4,0	7,7
Autres biens et services	1,7	1,7	-0,4	2,7	1,3	0,1	12,5
Dépense de consommation finale des ménages	0,8	1,5	1,8	1,5	0,9	1,5	100,0
Dépense de consommation financée par la collectivité³	2,1	1,4	1,9	1,5	0,9	1,6	///
ISBLSM	2,6	2,0	1,6	1,6	1,0	1,1	///
Administrations publiques	2,1	1,3	1,9	1,5	1,0	1,7	///
<i>dont : santé</i>	3,7	2,6	3,9	2,9	2,6	3,5	///
<i>éducation</i>	0,9	0,6	0,9	0,3	0,5	0,4	///
Consommation finale effective des ménages	1,1	1,4	1,8	1,5	0,9	1,5	///

/// : absence de résultat due à la nature des choses.

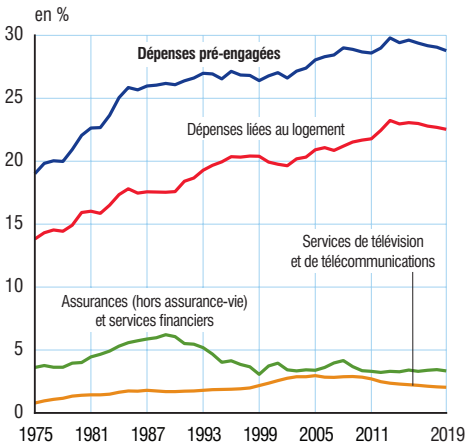
1. Part de la dépense en valeur consacrée à un bien ou un service particulier (ou à une catégorie de biens ou services) dans la dépense de consommation finale des ménages. Pour que la somme des coefficients budgétaires soit égale à 100, il faut y ajouter le poids de la correction territoriale (différence entre les achats à l'étranger des résidents et les achats en France des non-résidents) : soit - 1,1 %.

2. Y compris loyers imputés.

3. Les dépenses de consommation des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM, par exemple, organisations caritatives ou clubs sportifs), ainsi que les dépenses des administrations publiques en biens et services individualisables.

Champ : France. Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

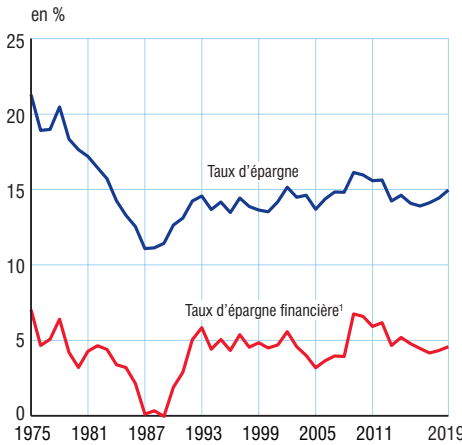
2. Part des dépenses pré-engagées dans le revenu disponible brut



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

3. Taux d'épargne des ménages



1. L'épargne des ménages peut être utilisée soit pour l'investissement, soit pour des placements financiers ou des remboursements d'emprunt. La capacité de financement des ménages correspond au solde de l'épargne et de l'investissement. Le taux d'épargne financière est le rapport de la capacité de financement au revenu disponible.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.